



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 10

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 10) — *Loi sur la Bibliothèque de l'Assemblée législative/The Legislative Library Act*;
(M. le ministre ROBINSON)

(N° 11) — *Loi modifiant la Loi sur l'optométrie/The Optometry Amendment Act*;
(M^{me} la ministre OSWALD)

(N° 209) — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels/The Personal Health Information Amendment Act*.
(M. GERRARD)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (P. Cutts, A. Ribbers, A. Lange et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du facteur d'équivalence pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités reçoivent une prime de vie chère raisonnable. (G. Toback, S. Toback, D. Toback et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales à envisager de prévoir des fonds qui serviront à verser des droits aux producteurs manitobains qui sont tenus de participer à des programmes obligatoires de surveillance de la tuberculose bovine et de demander au ministre de la Conservation d'envisager d'assurer une surveillance continue de la tuberculose bovine chez les animaux sauvages et de prendre des mesures afin d'éviter sa propagation au bétail. (R. Tereck, E. Levandoski, M. Kopytko et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de prendre des mesures sérieuses afin de pourvoir les postes vacants d'infirmières dans les foyers de soins personnels de la ville de Virden et qu'elle envisage de rouvrir les lits qui avaient été fermés en raison du manque d'infirmières et de s'engager à assurer le retour à Virden des personnes âgées qui ont dû quitter leur communauté, accordant ainsi la priorité aux besoins de ces personnes, et ce, dès que des lits seront disponibles. (N. E. Grant, L. Cowan, B. Draper et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (J. O. Orilla, B. Orilla, H. Cruz et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. JHA, M^{mes} STEFANSON, MARCELINO et TAILLIEU ainsi que M. SARAN font des déclarations de député.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 6 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières/The Securities Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER intervient. Sur la motion de M^{me} STEFANSON, le débat est ajourné.

M. le *ministre* CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK et M. LAMOUREUX interviennent. L'Assemblée permet à ce dernier de questionner le ministre de la Justice et procureur général. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (obligation de signaler la pornographie juvénile)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Pornography Reporting)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* MACKINTOSH et M. LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. BRIESE, le débat est ajourné.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 7.

(Document parlementaire n° 1)

M. le *ministre* CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 4 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (médiateurs et enquêteurs familiaux)/The Provincial Court Amendment Act (Family Mediators and Evaluators)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* MELNICK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 8 — *Loi sur la réduction du phosphore (modification de la Loi sur la protection des eaux)/The Phosphorus Reduction Act (Water Protection Act Amended)*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MELNICK et M. LAMOUREUX interviennent. Sur la motion de M. HAWRANIK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 5 — *Loi sur la sécurité des témoins /The Witness Security Act*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK intervient. Sur la motion de M. HAWRANIK le débat est ajourné.

M. le *ministre* CHOMIAK dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 5.

(Document parlementaire n° 2)

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (gras trans et nutrition)/The Public Schools Amendment Act (Trans Fats and Nutrition)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes